



# Connaissance des portugais du Luxembourg

Elements d'une étude de l'ARSU

On en parle, chacun connaît un Portugais qui... Dans les discours officiels on évoque au mieux leur contribution à l'économie et à la démographie du Grand-Duché. Pour ce qui est du reste on se complaît, public et autorités, à se cantonner dans les lieux communs, terrain favorable aux préjugés et à leur développement. Cette ignorance est-elle surprenante dans un pays qui est presque fier de ne pas avoir de politique vis-à-vis de ses étrangers, alors que ceux-là constituent un quart de la population totale et un tiers de la population active?

Dans cette grisaille l'étude effectuée par l'ARSU (Atelier de Recherche Sociale et Urbaine) apporte un éclairage intéressant. L'ARSU a effectué un sondage auprès de 600 chefs de ménage portugais en 1985. Les résultats viennent d'être publiés en juillet de cette année sous le titre "Intégration et assimilation des Portugais au Grand-Duché de Luxembourg". Nous allons revenir dans un prochain numéro sur la démarche théorique de l'ARSU. Qu'il nous soit permis d'insister dès à présent sur un certain nombre de points, pris dans le très large éventail des questions soumises aux enquêtés.

## Durée de séjour

65% des personnes interrogées sont au Luxembourg depuis plus de 10 ans. L'immigration portugaise, qui ne date que d'une vingtaine d'années au Luxembourg a donc une tendance à se stabiliser, et ce malgré l'absence d'une politique et donc de mesures concrètes au niveau de l'école et du logement par exemple.

## Projet de rester/retourner

Un tableau nous renseigne sur les intentions de retour: 7% veulent repartir dans les prochaines années; 15% veulent rester définitivement au Luxembourg; 74% ne savent pas. 3/4 des Portugais interrogés n'avaient donc pas de projet d'avenir au Luxembourg bien défini. Il faut rapprocher ce pourcentage de l'idée qui préside à presque toutes les émigrations, à savoir celle de revenir au pays. Ce projet évolue sous l'influence de nombreux facteurs, dont entre autres l'évolution du pays de départ, les conditions faites au pays d'accueil, la stabilité de l'emploi, la scolarité des enfants. 3/4 n'évoquent plus le projet de retour, sans pour autant connaître ou oser se prononcer sur leur avenir ici.

Et si cet avenir dépendait aussi de la façon dont les Portugais ressentent leur accueil? Il ne faut pas perdre de vue qu'en 15 années l'école n'a guère bougé pour s'adapter à une nouvelle situation et cette inadaptation n'a pas échappée aux parents, même si les autorités officielles croient pouvoir se permettre de continuer comme si de rien n'était.

## Contacts avec les luxembourgeois

Le sondage de l'ARSU confirme l'étude de CORDEIRO de 1975: Luxembourgeois et Portugais vivent côte à côte, les contacts sont très limités. En l'espace de 10 ans la non-politique a produit ses effets, nous en sommes au même point: le développement séparé a encore de belles perspectives. Les conditions de scolarisation et de logement vont maintenir le fossé, au bénéfice de qui? Sûrement pas de la cohésion de la société, mais plutôt du clientélisme électoral.

## Logement

Le sondage accorde une large place à cet aspect et en tire les conclusions suivantes: " - Les Portugais ne disposent pas des mêmes conditions d'accès au logement que les autochtones; - un tiers des Portugais se sentent désavantagés par leur nationalité portugaise, déclarant par là que leur caractère d'immigré a constitué un handicap face à leur quête d'un logement; - 87% des Portugais sont locataires, voire sous-locataires de leur logement, 13% seulement sont propriétaires;" (on peut voir ici que la nouvelle loi sur les baux à loyer fera d'abord passer à la caisse des augmentations de loyer les portugais; il s'agit donc d'une opération intéressante pour les partis politiques - y compris le POSL - puisque les Portugais paieront des loyers plus élevés aux Luxembourgeois.) " - pour la quasi-totalité des ménages, le montant du loyer mensuel n'excède pas 10.000 francs, étant même inférieur à 5.000 fr dans un peu plus de la moitié des cas. Ce dernier chiffre est particulièrement frappant lorsque l'on sait que la population autochtone paye des loyers considérés comme se situant parmi les plus élevés d'Europe. La notion de discrimination prend ici une valeur très concrète, dans la mesure où il apparaît bien que l'immigré n'accède qu'à une catégorie définie (par le bas...) des biens disponibles."

Les auteurs se demandent dans quelle mesure le discours officiel sur l'intégration/assimilation des pouvoirs publics est légitime "aussi longtemps que la réponse aux besoins en logement, en tant que besoins premiers et fondamentaux, demeurera si manifestement insuffisante".

## Participation à la vie de la société

Le sondage constate que l'affiliation aux associations est faible parmi les Portugais, et que "le recours (de ces mêmes Portugais) aux organismes publics (Commission Scolaire, Service de l'Immigration, etc.) est peu important, lorsque l'on considère la vocation spécifique de ceux-ci à gérer les intérêts des immigrés".

Les Portugais connaissent très peu (8%) leurs représentants aux Commissions Consultatives pour

Etrangers alors que "à la différence des associations (celles-ci) devraient avoir des moyens appropriés pour se faire connaître". Prenons le cas de la Commission Consultative Paritaire pour



„Also, entweder er paßt sich an, oder er geht zurück dahin, woher er gekommen ist.“

Etrangers de la Ville de Luxembourg composée de 6 conseillers communaux et de 7 immigrés. Depuis janvier 1986 elle s'est réunie une seule fois et aux rares sujets traités au cours d'une dizaine d'années d'existence, de l'aveu de son secrétaire, il n'y a eu aucune suite donnée par le Collège Echevinal. On peut donc s'imaginer les réticences qui président à divulguer auprès du public luxembourgeois et étranger les travaux (?) de cette commission. Ce qui vaut pour Luxembourg-Ville vaut pour presque toutes les communes ayant des Commissions Consultatives pour Etrangers. Notons au passage que les partis politiques luxembourgeois opposés au droit de vote communal précônisent tous la voie consultative...

En considérant que la plupart des Portugais qui se trouvent au Luxembourg n'ont jamais eu l'occasion d'aller voter, que le vote n'est pas obligatoire au Portugal, que les 3/4 n'ont pas encore précisé leur projet de rester ou de retourner, 62% des interrogés pensent qu'il faudrait leur accorder le

droit de vote communal et 65% iraient voter, si ce droit existait. Il eut été intéressant de mettre ce résultat en rapport avec la durée de séjour, ce qui n'a pas été fait, malheureusement.

Pour ce qui est du comportement électoral 29% déclarent voter pour le POSL, 8% pour le PCS, 7% pour le PD et 3% pour le PCL. Pour donner une signification à ces chiffres il faudrait savoir par exemple comment l'échantillon vote(ra)it au Portugal. En effet il n'y a pas de parti chrétien, ni libéral au Portugal, mais plus de la moitié des électeurs portugais ont voté pour le PSD (Parti Social Démocrate en fait libéral, ayant demandé d'adhérer à l'Internationale Libérale).

Il me semble qu'il n'y a pas lieu de crier victoire pour les socialistes, les futurs électeurs portugais jugeront une politique communale selon ses applications pratiques et non seulement d'après des critères idéologiques. Rappelons simplement que les communes de Luxembourg et d'Esch/Alzette, c'est-à-dire les 4 partis politiques participant à un pouvoir communal exécutif, sont cités au Comité du Contentieux du Conseil d'Etat par des parents immigrés pour avoir refusé à ces parents des cours de langue maternelle d'après la procédure prévue par le Ministère luxembourgeois.

Le sondage souligne l'intérêt des Portugais pour la chose publique et révèle sans doute un intérêt pour le Luxembourg qui va au-delà des 15% qui ont déjà décidé de rester. Et si les autres attendaient que les incertitudes qui pèsent sur eux ou qu'ils croient peser sur eux (menace d'expulsion, insécurisation par des contrats saisonniers abusifs, scolarisation non-adaptée etc.) évoluent...?

Serge

Atelier de Recherches Sociales et Urbaines  
a.s.b.l., INTEGRATION ET ASSIMILATION DES PORTUGAIS AU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG. Etude sur la base d'une enquête auprès de 600 chefs de ménage portugais, par Gaston CARRE, Jan NOTTROT, André REUTER et Robert THEISEN, Luxembourg, juillet 1987